

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00393 Numéro SIREN : 878 953 322 Nom ou dénomination : A VOS MALTS

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/003031



Fait à Granges-les-Beaumont, le 20/02/2024

Jean-Girardeau Montaut

(1) Informations telles que figurant au RCS.

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 30 mai 2016, les présentes dispositions du présent arrêté s'appliquent aux comptes afférents aux exercices clos à compter du 31 décembre 2015 et déposés à compter du 7 août 2016.



EXPERT - COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Monceau
1 Rue Jean Novel
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 78 94 77 50
contact@actiexpert.fr
www.actiexpert.fr

SAS A VOS MALTS
160A route du Mouchet

26600 Granges-les-Beaumont

N° SIRET 87895332200012

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JH' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.

Sommaire

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>----- B I L A N -----</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>----- R E S U L T A T -----</i>	5
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	6
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	7
<i>----- A N N E X E -----</i>	8
<i>Annexe au bilan</i>	9
<i>Annexe libre</i>	10
<i>Règles et méthodes comptables</i>	11
<i>Immobilisations</i>	13
<i>Amortissements</i>	14
<i>Provisions</i>	15
<i>Créances et Dettes</i>	16
<i>Produits à recevoir</i>	17
<i>Charges à payer</i>	18
<i>Charges constatées d'avance</i>	19
<i>Produits constatés d'avance</i>	20
<i>Variations des capitaux propres</i>	21
<i>Capital social</i>	22
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	23
<i>----- BIC - Détails en Euros -----</i>	24
<i>Détail de l'Actif</i>	25
<i>Détail du Passif</i>	26
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	27
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	30
<i>----- ETATS FISCAUX -----</i>	31
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	32
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	33
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	34
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	35
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	36
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	37
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	38
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	39
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	40
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	41
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	42
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	43
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	44
<i>2058A - Déductions diverses</i>	45
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	46
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	47
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	48
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	49
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	50
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	51
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	52
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	53
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	54

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS A VOS MALTS** relatifs à l'exercice du **01/10/2022** au **30/09/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 405 540 euros

Chiffre d'affaires : 943 872 euros

Résultat net comptable : 46 805 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLEURBANNE
Le 29/11/2023

Signature

WALLUT Raphael

Signé électroniquement le 29/11/2023 par
Raphael Wallut



Etats financiers au 30/09/2023

Bilan



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 177 129	274 283	902 846	1 002 109
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	195 581	33 392	162 189	109 853
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 000		5 000	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 200		5 200	8 200
	TOTAL (II)	1 382 910	307 676	1 075 235	1 120 162
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	85 359		85 359	70 091
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	500		500	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 637	9 732	2 905	61 495
	Autres créances	44 106		44 106	11 823
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	197 435		197 435	124 891
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	340 037	9 732	330 305	268 300
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 722 947	317 408	1 405 540	1 388 462

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport .		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	19 096	9 548
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	447 659	148 042
	Résultat de l'exercice	46 805	309 165
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	613 559	566 755
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	315 043	396 543
	Emprunts et dettes financières divers (3)	329 179	314 953
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 752	71 176
	Dettes fiscales et sociales	63 857	39 036
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	150	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	791 981	821 708
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 405 540	1 388 462
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		46 804,54	309 164,76
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		555 981	506 665
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Etats financiers au 30/09/2023

ANNEXE



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 405 540** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **995 125** euros
 - un total charges de **948 320** euros
 - dégage un résultat de **46 805** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2022**
- finit le **30/09/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS A VOS MALTS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



Annexe libre

Etat exprimé en euros

Conséquences de l'épidémie Covid-19

La société n'a pas eu recours aux aides mises en place par le Gouvernement.

Subventions d'équipement

La société a perçu 236 k€ de subventions en 2021, et 240 k€ en 2022, provenant des organismes publics, qui lui ont permis de réaliser son installation de production.

Comme l'autorisent les textes, ces subventions ont été maintenues en totalité en compte de produits, et leur retraitement fiscal (déduction globale sur l'exercice d'obtention et réintégration progressive sur l'exercice arrêté et les suivants) est échelonné sur la durée d'amortissement des biens achetés, soit 10 ans.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 405 540 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **995 125 euros** et un total **charges** de **948 320 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **46 805 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 156 841		20 289			1 177 129
	Instal., agencement, aménagement divers	127 117		62 642			189 759
	Matériel de transport			4 492			4 492
	Matériel de bureau, mobilier	572		758			1 330
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 284 530		88 181			1 372 710
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			5 000			5 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 200				3 000	5 200
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 200		5 000		3 000	10 200
TOTAL		1 292 730		93 181		3 000	1 382 910

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique. matériel outillage industriels	154 731	119 552		274 283
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	17 282	15 436		32 718
	Matériel de transport		42		42
	Matériel de bureau, mobilier	554	78		632
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	172 567	135 108		307 676
TOTAL		172 567	135 108		307 676

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	36 000	9 732	36 000	9 732
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	36 000	9 732	36 000	9 732
	TOTAL GENERAL	36 000	9 732	36 000	9 732

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

9 732

36 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 200		5 200
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 637	12 637	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	642	642	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 463	7 463	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	36 000	36 000	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		61 943	56 743	5 200
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	315 043	79 043	236 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	83 752	83 752		
	Personnel et comptes rattachés	37 294	37 294		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 967	13 967		
	Impôts sur les bénéfices	11 892	11 892		
	Taxes sur la valeur ajoutée	384	384		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	320	320		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	329 179	329 179		
	Autres dettes	150	150		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		791 981	555 981	236 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		81 500			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		329 179			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Produits à recevoir		624
Autres créances		624
ACTIVITE PARTIELLE	624	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Charges à payer		79 519
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 244
<i>FOURNISSEURS</i>	<i>40 244</i>	
Dettes fiscales et sociales		39 275
<i>DETTES PROVISIONNEES POUR CONG</i>	<i>5 140</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>25 000</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE (LIBERATOIRE)</i>	<i>83</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES A</i>	<i>1 250</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>7 500</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>115</i>	
<i>FORMATION PROF. CONTINUE</i>	<i>187</i>	



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/09/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2023
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport .					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	9 548	9 548			19 096
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	148 042	299 617			447 659
Résultat de l'exercice	309 165	(309 165)		46 805	46 805
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	566 755			46 805	613 559

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

566 755

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

566 755

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

46 805

JB

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

100 000,00

1,0000

100 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

100 000,00

1,0000

100 000,00



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Sarl HOPPY COMPANY en couverture des emprunts souscrits		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

----- **BIC - Détails en Euros** -----



Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		1 075 235	76,50	1 120 162	80,68	(44 928)	-4,01
Installations techniques, matériel et outillage		902 846	64,23	1 002 109	72,17	(99 264)	-9,91
21500000	INSTAL. TECHNIQUES, MAT ET OUT.	1 177 129	83,75	1 156 841	83,32	20 289	1,75
28150000	AMORT INSTAL., MATERIEL ET OUT	(274 283)	-19,51	(154 731)	-11,14	(119 552)	-77,26
Autres immobilisations corporelles		162 189	11,54	109 853	7,91	52 336	47,64
21810000	INSTALLATIONS GENERALES, AGENC	189 759	13,50	127 117	9,16	62 642	49,28
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	4 492	0,32			4 492	
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL	572	0,04	572	0,04		
21840000	MOBILIER	758	0,05			758	
28181000	AMORT INST. GENERALES, AGENCTS	(32 718)	-2,33	(17 282)	-1,24	(15 436)	-89,32
28182000	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	(42)				(42)	
28183000	AMORT MAT DE BUREAU, INFORMAT.	(572)	-0,04	(554)	-0,04	(18)	-3,17
28184000	AMORT. MOBILIER	(60)				(60)	
Autres participations		5 000	0,36			5 000	
26100000	TITRES DE PARTICIPATION	5 000	0,36			5 000	
Autres immobilisations financières		5 200	0,37	8 200	0,59	(3 000)	-36,59
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	5 200	0,37	8 200	0,59	(3 000)	-36,59
TOTAL III - Actif Circulant NET		330 305	23,50	268 300	19,32	62 005	23,11
Matières premières, approvisionnements		85 359	6,07	70 091	5,05	15 268	21,78
31000000	STOCK MATIERES PREMIERES	85 359	6,07	70 091	5,05	15 268	21,78
Avances & acomptes versés sur commandes		500	0,04			500	
40910000	FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOM	500	0,04			500	
Créances clients et comptes rattachés		2 905	0,21	61 495	4,43	(58 589)	-95,28
041D 100000	CLIENTS	5 268	0,37	90 126	6,49	(84 858)	-94,15
041D 100001	CLIENTS UE	7 369	0,52	7 369	0,53		
49100000	PROV. DEPRECIATION CREANCES	(9 732)	-0,69	(36 000)	-2,59	26 268	72,97
Autres créances		44 106	3,14	11 823	0,85	32 283	273,06
40970000	FOURNISSEURS - AUTRES AVOIRS	36 000	2,56			36 000	
42100003	REMUNERATION GIRAUDAU-MONTAUT			575	0,04	(575)	-100,00
42190100	NDF STROBEL ARNAUD	18				18	
42870100	ACTIVITE PARTIELLE	624	0,04			624	
44566000	T.V.A. SUR AUTRES BIENS ET SER	4 881	0,35	3 876	0,28	1 005	25,94
44567000	CREDIT DE T.V.A. A REPORTER	875	0,06	6 853	0,49	(5 978)	-87,23
44586000	T.V.A SUR FACTURES NON PARVENUES	1 707	0,12	18		1 689	N/S
45530000	COMPTE COURANT LA GRANGE A MALT			500	0,04	(500)	-100,00
Disponibilités		197 435	14,05	124 891	8,99	72 544	58,09
51200100	BP AURA	146 590	10,43	61 320	4,42	85 270	139,06
51200200	CIC LYONNAISE DE BANQUE	50 408	3,59	63 133	4,55	(12 726)	-20,16
51200400	BP AURA-USD	438	0,03	438	0,03		
TOTAL DU BILAN ACTIF		1 405 540	100,00	1 388 462	100,00	17 077	1,23

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/10/2022	12	01/10/2021	12	Variations	%
	30/09/2023	mois	30/09/2022	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	613 559	43,65	566 755	40,82	46 805	8,26
Capital Social ou individuel	100 000	7,11	100 000	7,20		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VER	100 000	7,11	100 000	7,20		
Réserve légale	19 096	1,36	9 548	0,69	9 548	100,00
10610000 RESERVE LEGALE	19 096	1,36	9 548	0,69	9 548	100,00
Report à nouveau	447 659	31,85	148 042	10,66	299 617	202,39
11000000 REPORT A NOUVEAU - SOLDE CREDI	447 659	31,85	148 042	10,66	299 617	202,39
Résultat de l'exercice	46 805	3,33	309 165	22,27	(262 360)	-84,86
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	791 981	56,35	821 708	59,18	(29 727)	-3,62
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315 043	22,41	396 543	28,56	(81 500)	-20,55
16420000 EMPRUNT CIC 265 K_	159 433	11,34	200 703	14,46	(41 269)	-20,56
16421000 EMPRUNT BPRA 265 K_	155 610	11,07	195 841	14,10	(40 231)	-20,54
Emprunts et dettes financières divers	329 179	23,42	314 953	22,68	14 226	4,52
45510000 COMPTE COURANT HOPPY COMPANY	312 948	22,27	299 453	21,57	13 495	4,51
45520000 COMPTE COURANT ORAMYS	16 231	1,15	15 500	1,12	731	4,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 752	5,96	71 176	5,13	12 576	17,67
040C 100000 FOURNISSEURS	43 508	3,10	71 065	5,12	(27 557)	-38,78
40810000 FOURNISSEURS	40 244	2,86	110	0,01	40 133	N/S
Dettes fiscales et sociales	63 857	4,54	39 036	2,81	24 822	63,59
42100002 REMUNERATION ODEYER VICTOR	1 573	0,11			1 573	
42100003 REMUNERATION GIRAudeau-MONTAUT	2 000	0,14			2 000	
42100006 REMUNERATION BIED CHRISTIAN	1 623	0,12			1 623	
42100008 REMUNERATION STROBEL ARNAUD	1 155	0,08			1 155	
42100009 REMUNERATION ARQUISCH ETHAN	804	0,06			804	
42820000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	5 140	0,37	1 663	0,12	3 477	209,08
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER	25 000	1,78	11 000	0,79	14 000	127,27
43100000 SECURITE SOCIALE	3 200	0,23	911	0,07	2 289	251,26
43702000 MUTUELLE MUTUALIA REPAM	1 322	0,09	970	0,07	352	36,30
43703000 MALAKOFF HUMANIS	611	0,04	192	0,01	420	219,09
43800000 TAXE APPRENTISSAGE (LIBERATOIRE)	83	0,01	23		61	269,29
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A	1 250	0,09	250	0,02	1 000	400,00
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	7 500	0,53	2 200	0,16	5 300	240,91
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	18				18	
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE	11 462	0,82	10 165	0,73	1 297	12,76
44410000 ETAT - Solde 2022	430	0,03			430	
44571000 T.V.A. COLLECTEE 20%	121	0,01	10 760	0,77	(10 639)	-98,87
44571200 T.V.A COLLECTEE 5.5%	263	0,02	600	0,04	(337)	-56,23
44862000 TAXE APPRENTISSAGE	115	0,01	115	0,01		
44863000 FORMATION PROF. CONTINUE	187	0,01	187	0,01		
Autres dettes	150	0,01			150	
041C 100000 CLIENTS	150	0,01			150	
TOTAL DU BILAN PASSIF	1 405 540	100,00	1 388 462	100,00	17 077	1,23

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/10/2022 30/09/2023		12 mois		01/10/2021 30/09/2022		12 mois		Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES	943 872 100,00				735 683 100,00				208 189 28,30		
Ventes de marchandises	1 249 0,13				21 866 2,97				(20 617) -94,29		
- Achats de marchandises	855 68,43				10 930 49,98				(10 075) -92,18		
- Variation stocks de marchandises											
MARGE COMMERCIALE (a)	394 31,57				10 937 50,02				(10 542) -96,40		
Production vendue	942 623 99,87				713 816 97,03				228 807 32,05		
+ Variation production stockée											
+ Production immobilisée											
PRODUCTION DE L'EXERCICE	942 623 99,87				713 816 97,03				228 807 32,05		
- Achats stockés approvisionnement	345 865 36,69				242 607 33,99				103 259 42,56		
- Variation des stocks et approvisionnement	(15 268) -1,62				(70 091) -9,82				54 823 -78,22		
- Achats de sous-traitance directe	(4 493) -0,48				82 884 11,61				(87 377) -105,42		
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	616 519 65,40				458 416 64,22				158 102 34,49		
MARGES (Commerciale + Production)	616 913 65,36				469 353 63,80				147 560 31,44		
- Achats non stockés (c)	120 787 12,80				62 118 8,44				58 669 94,45		
- Autres charges externes (c)	146 504 15,52				125 742 17,09				20 762 16,51		
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	593 396 62,87				443 260 60,25				150 135 33,87		
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	349 622 37,04				281 493 38,26				68 129 24,20		
+ Subventions d'exploitation					240 801 32,73				(240 801) -100,00		
- Impôts, taxes sur rémunérations	832 0,09				591 0,08				241 40,88		
- Autres impôts et taxes	10 404 1,10				3 746 0,51				6 658 177,75		
- Salaires et traitements	119 614 12,67				61 727 8,39				57 887 93,78		
- Charges sociales	28 285 3,00				9 163 1,25				19 122 208,68		
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	190 486 20,18				447 066 60,77				(256 580) -57,39		
+ Reprises sur amortissements et provisions	36 000 3,81								36 000		
+ Autres produits d'exploitation	3				68 0,01				(65) -95,21		
+ Transfert de charges d'exploitation	15 062 1,60				18 087 2,46				(3 025) -16,72		
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	144 840 15,35				158 027 21,48				(13 186) -8,34		
- Autres charges de gestion courante	10 244 1,09				10 403 1,41				(159) -1,53		
RÉSULTAT EXPLOITATION	86 467 9,16				296 791 40,34				(210 324) -70,87		
Bénéfice-perte sur opérations en commun											
+ Produits financiers	187 0,02				27 326 3,71				(27 139) -99,32		
- Charges financières	19 317 2,05				5 611 0,76				13 705 244,24		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	67 338 7,13				318 505 43,29				(251 168) -78,86		
Produits exceptionnels					824 0,11				(824) -100,00		
- Charges exceptionnelles											
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL					824 0,11				(824) -100,00		
- Participation des salariés											
- Impôts sur les bénéfices	20 533 2,18				10 165 1,38				10 368 102,00		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	46 805 4,96				309 165 42,02				(262 360) -84,86		

Etats financiers au 30/09/2023

ETATS FISCAUX

JB



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01102022** Clôture le **30092023** Régime d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si P.M.E. auto-évaluée ☐ Si option pour le régime d'imposition des logements
(art. 156 du Code général des impôts)

Adresse du service
ou lieu où
la déclaration
est déposée
SIE LYON OUEST
165 rue Garibaldi
BP 3170
69401 LYON CEDEX 03

Adresse du siège social
ou du lieu où se trouve le principal établissement
SIE LYON OUEST
165 rue Garibaldi
BP 3170
69401 LYON CEDEX 03

A IDENTIFICATION

SAS A VOS MALTS
160A route du Mouchet

Adresse du
destinataire

26600 Granges-les-Beaumont

87895332200012

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Fabrication de malt

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent, à compter du 1^{er} janvier 2014, verser à l'État, en vertu de l'article 223 A à U du CGI, une somme versée dans le groupe de la société déclarante.

Pour les sociétés filiales appartenant au même groupe, indiquer la composition et le n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal : Résultat imposable 56 633 Résultat imposable au taux de 15 % 42 500

2 Plus-values : Plus-values à long terme (plus-values de cession de biens) 0 Plus-values à court terme (plus-values de cession de biens) 0

3 Abattements et exonérations notifiés : Abattement sur les plus-values de cession de biens 0 Exonération sur les plus-values de cession de biens 0

4 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

5 Abattements et exonérations notifiés : Abattement sur les plus-values de cession de biens 0 Exonération sur les plus-values de cession de biens 0

6 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

7 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

8 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

9 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

10 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

11 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

12 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

13 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

14 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

15 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

16 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

17 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

18 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

19 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

20 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

21 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

22 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

23 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

24 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

25 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

26 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

27 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

28 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

29 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

30 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

31 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

32 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

33 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

34 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

35 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

36 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

37 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

38 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

39 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

40 Plus-values exonérées : Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0 Plus-values exonérées art. 218 quinquies 0

ANCIENNE UNIVERSITE DE PARIS 2065

1990

et date de culture de l'échantillon

1

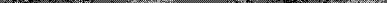
100

Payroll tax increase to offset charge
on Social Security (b)

La società

CONFIDENTIAL (C)





(g)

100

total (n = 53)

1

86

Désignation de l'entreprise : SAS A VOS MALTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 160A route du Mouchet		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 7 8 9 5 3 3 2 2 0 0 0 1 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092023						
		N-1 30092022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (I)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 177 129	274 283	902 846	1 002 109
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	195 581	33 392	162 189	109 853
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	5 000		5 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	5 200		5 200	8 200	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 382 910	307 676	1 075 235	1 120 162	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	85 359		85 359	70 091
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	500		500	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	12 637	9 732	2 905	61 495
		Autres créances (3)	BZ	CA	44 106		44 106	11 823
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	197 435		197 435	124 891	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	340 037	9 732	330 305	268 300	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 722 947	317 408	1 405 540	1 388 462	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS A VOS MALTS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	19 096	9 548	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	447 659	148 042	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 805	309 165	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	613 559	566 755
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	315 043	396 543	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	329 179	314 953	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 752	71 176	
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 857	39 036	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	150		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	791 981	821 708	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 405 540	1 388 462	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	555 981	506 665	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A VOS MALTS										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 156 841	KT		KU	20 289	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	127 117	KW		KX	62 642		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	4 492		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	572	LC		LD	758		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 284 530	LO		LP	88 181	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	5 000
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	8 200	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	8 200	LR		LS	5 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	1 292 730	ØH		ØJ	93 181		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS	MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML	1 177 129	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU	MM	MN	MO	189 759	
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR	4 492	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU	1 330	
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III				IY	NG	NH	NI	1 372 710	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW	
		Autres participations				IØ	ØX	ØY	ØZ	5 000
Autres titres immobilisés				I1	2B	2C	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	2G	5 200		
TOTAL IV				I3	NJ	NK	2H	10 200		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	ØM	1 382 910		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N clos le : 3 0 0 9 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A VOS MALTS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE .

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE .

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS A VOS MALTS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	154 731	QA	119 552	QB		QC	274 283		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	17 282	QE	15 436	QF		QG	32 718		
	Matériel de transport	QH		QI	42	QJ		QK	42		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	554	QM	78	QN		QO	632		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	172 567	QV	135 108	QW		QX	307 676		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	172 567	ØP	135 108	ØQ		ØR	307 676		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : **SAS A VOS MALTS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	36 000	6U	9 732
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A
	TOTAL III	7B	36 000	TY	9 732
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	36 000	UB	9 732
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	9 732	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

JB

Désignation de l'entreprise : SAS A VOS MALTS										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	5 200	UV		UW		5 200			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	12 637		12 637						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * ☐ UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY	642		642						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 463		7 463						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	36 000		36 000						
	Charges constatées d'avance		VS									
	TOTAUX			VT	61 943	VU	56 743	VV	5 200			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	315 043		79 043		236 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	83 752		83 752						
Personnel et comptes rattachés			8C	37 294		37 294						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	13 967		13 967						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	11 892		11 892						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	384		384						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	320		320						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	329 179		329 179						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	150		150						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	791 981	VZ	555 981	236 000					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	329 179			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	81 500	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS A VOS MALTS						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(A imputation par tiers)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

42

2058A - Réintégrations diverses

au 30/09/2023

Libellé	Montant
Subvention équipement 2021	15 742
Subvention équipement 2022	16 053
Totalisation	31 795



2058A - Déductions diverses

au 30/09/2023

Libellé	Montant
Totalisation	



**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise SAS A VOS MALTS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	6 390	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : **SAS A VOS MALTS**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A VOS MALTS**Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

J2

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFiP N° 2059-D 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A VOS MALTS					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés						
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés						
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

38

Désignation de l'entreprise : SAS A VOS MALTS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102022		et clos le : 30092023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	4	
dont apprentis	YF	1	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	943 872	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	15 062	
TOTAL 1	OX	958 934	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	3	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	15 268	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	15 271	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	463 015	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	82 770	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	536	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	10 244	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	556 566	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 417 640
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	417 640
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	958 934	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 3

N° SIRET 8 7 8 9 5 3 3 2 2 0 0 0 1 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A VOS MALTS

ADRESSE (voie) 160A route du Mouchet

CODE POSTAL 26600

VILLE

Granges-les-Beaumont

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination ORAMYS

N° SIREN (si société établie en France) 798071346 % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 10 000

Adresse : N° 12 Voie rue Viala

Code postal 69003 Commune LYON Pays FRANCE

Forme juridique SASU Dénomination HOPPY COMPANY

N° SIREN (si société établie en France) 850524059 % de détention 90,00 Nb de parts ou actions 90 000

Adresse : N° 160 Voie rue du Mouchet

Code postal 26600 Commune GRANGES LES BEAUMONT Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

JP

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 3

N° SIRET 8 7 8 9 5 3 3 2 2 0 0 0 1 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A VOS MALTS

ADRESSE (voie) 160A route du Mouchet

CODE POSTAL 26600 VILLE Granges-les-Beaumont

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.
haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en
case.

16

A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 160 A route du Mouchet - 26600 Granges-les-
Beaumont
R.C.S. 878 953 322 Romans

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt et quatre,

Le 16 février à 10 heures,

Au siège social, à Granges-les-Beaumont,

Les associés de la société **A VOS MALTS** (la "**Société**"), se sont réunis en assemblée générale, sur convocation faite par le Président, conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés présents.

L'assemblée générale est présidée par la société HOPPY COMPANY SARL, en sa qualité de Président de la Société, elle-même représentée par son représentant permanent Monsieur Jean Girardeau-Montaut.

La feuille de présence, permet de constater que les associés présents possèdent 100 000 actions sur les 100 000 actions composant le capital social et ayant le droit de vote. L'assemblée générale est donc déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation remises en main propre aux associés avec mention de cette remise ;
- les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2023.

Monsieur le Président indique que les documents devant être mis à la disposition des associés au siège social, l'ont été dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion présenté par le Président sur l'exercice clos le 30 septembre 2023 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats ;
- Fixation de la rémunération du Président au titre de l'exercice 2024 ;



- pouvoirs pour formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président.

Puis, Monsieur le Président ouvre les débats.

Après échanges de vues, plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

Première Résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023, l'Assemblée Générale approuve ce rapport, tel qu'il lui a été présenté ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort dudit rapport et des comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 46 805 euros, qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

- la somme de 46 805 euros, au compte "Report à nouveau"

Conformément à la Loi, il est précisé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion présenté par le Président, l'Assemblée Générale, prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

La rémunération du président pour l'exercice 2023 a été finalement de 12 000 € et non de 80 000 € comme l'indiquait le PV d'AG du 2 février 23. Pour l'exercice 2024, cette rémunération sera fixée à maximum 80 000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Cinquième Résolution

Monsieur Jean Girardeau-Montaut est représentant permanent de la société HOPPY COMPANY SARL, qui elle-même préside A VOS MALTS. Il est nécessaire de prévoir une procédure en cas d'incapacité de Monsieur Jean Girardeau-Montaut afin d'assurer la continuité des activités de A VOS MALTS.

Il est ainsi décidé que, en cas d'incapacité avérée de Monsieur Jean Girardeau-Montaut, représentant de la société HOPPY COMPANY SARL, la présidence de A VOS MALTS ainsi que tous les pouvoirs liés à l'entreprise, y compris l'accès aux comptes bancaires, seront délégués à Madame Tiphaine Girardeau-Montaut. Cette délégation entre en vigueur dès constatation de l'incapacité de Monsieur Jean Girardeau-Montaut.

La délégation de pouvoirs reste en vigueur jusqu'à la résolution de la situation d'incapacité de Monsieur Jean Girardeau-Montaut.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Sixième Résolution

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

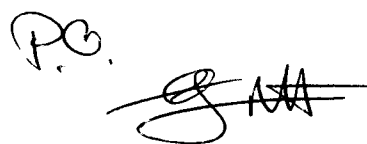
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



Pour HOPPY COMPANY SARL, Président
Monsieur Jean Girardeau-Montaut



Pour ORAMYS SARL
Monsieur David Vennin

A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 160 A route du Mouchet - 26600 Granges-les-
Beaumont
R.C.S. 878 953 322 Romans

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 FEVRIER 2024**

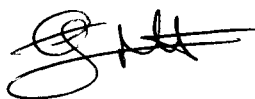
Noms des associés	Actions	Nombre de voix	Signatures
HOPPY COMPANY SARL Représentée par Monsieur Jean Girardeau-Montaut	90 000	90 000	
ORAMYS SARL Représentée par Monsieur David Vennin	10 000	10 000	
Total	100 000	100 000	

Les associés soussignés :

- certifient sincère et véritable la présente feuille de présence, contenant 1 page, à laquelle sont annexés 0 pouvoirs, arrêtée à 2 Associés présents possédant ensemble 100 000 actions, et
- constatent qu'aucune action n'est privée du droit de vote.



Pour HOPPY COMPANY SARL
M. Girardeau-Montaut

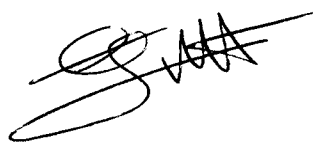


Pour ORAMYS SARL
M. Vennin

A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 160 A route du Mouchet - 26600 Granges-les-
Beaumont
R.C.S. 878 953 322 Romans

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 FEVRIER 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. V. A.' with a large flourish at the end.